Treizième session du groupe de travail de l'Examen périodique universel
(21 mai – 4 juin 2012)

(3)

Pays-Bas

Intervention du Représentant Permanent de la France
Genève, le jeudi 31 mai 2012 (matin)

Merci, Madame la Présidente.

1/ La France se félicite de la ratification par les Pays-Bas de la Convention internationale sur les disparitions forcées et du Protocole à la Convention contre la torture. Nous recommandons aux Pays-Bas de ratifier également la Convention relative aux droits des personnes handicapées et son Protocole facultatif.

2/ La France salue la création par les Pays-Bas d'un institut national des droits de l'Homme et d'un médiateur des enfants. Quels sont les mécanismes prévus pour intégrer les Antilles néerlandaises dans le champ de compétences de ces deux mécanismes ?

3/ Le Comité sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes s'est dit préoccupé par les discriminations qui persistent à l'égard des femmes, notamment les femmes migrantes. Le Comité sur l'élimination de la discrimination raciale souligne quant à lui le caractère inquiétant de la propagation sur internet de propos racistes et antisémites.

La France recommande aux Pays-Bas de prendre davantage des mesure pour lutter contre les discriminations sur le marché du travail. Elle lui recommande également de lutter tout particulièrement contre les discriminations fondées sur l'origine ethnique et celles visant les personnes transgenres.

4/ La France salue le développement des protections apportées aux enfants aux Pays-Bas mais lui recommande de développer des solutions alternatives à la privation de liberté pour les mineurs, en particulier afin d'éviter la détention provisoire des mineurs en attente de jugement.

Je vous remercie./.